



**NATIONS UNIES**  
**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/CTRCI/6/11  
8 octobre 2009

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

Sixième session du Comité du commerce, de la coopération  
et de l'intégration régionales

13-15 octobre 2009  
Addis-Abeba (Éthiopie)

**Examen du programme de travail et priorités  
de la Division du NEPAD et de l'intégration régionale  
pour l'exercice biennal 2010-2011**

**Rapport sur les activités menées au cours de la période biennale  
2008-2009**

## Introduction

Au cours de la période 2008-2009, les principaux objectifs du sous-programme étaient de promouvoir une coopération économique effective entre les États membres, de renforcer l'intégration régionale grâce à des échanges commerciaux intra-africains accrus et à une intégration physique plus poussée, l'accent étant mis sur le développement des infrastructures et la mise en valeur des ressources naturelles, conformément à la vision de l'Union africaine, et d'appuyer la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) par une coordination stratégique de la contribution du système des Nations Unies à la mise en œuvre et au succès du NEPAD.

En poursuivant ces objectifs, l'équipe chargée du sous-programme devait obtenir deux réalisations importantes : le renforcement des capacités nationales d'élaboration de politiques en matière de commerce intra-africain en vue du développement et de l'intégration régionale et l'amélioration des capacités nationales en matière d'adoption de politiques et d'application de programmes axés sur le développement des infrastructures et la mise en valeur des ressources naturelles.

Pour ce faire, elle s'est efforcée de mener les activités essentielles décrites ci-dessous :

### Promotion de l'intégration régionale

L'équipe chargée du sous-programme a poursuivi son appui intellectuel important à l'intégration en Afrique, le sous-programme servant de cadre de réflexion pour analyser, clarifier et résoudre un certain nombre de questions et de défis à relever dans ce processus grâce à la publication phare intitulée : *État de l'intégration régionale en Afrique*. La troisième édition de cette publication, qui avait été lancée en novembre 2008, évalue les progrès accomplis en matière d'intégration monétaire et financière en examinant les activités des communautés économiques régionales (CER). La quatrième édition a pour thème le renforcement du commerce intra-africain, celui-ci étant depuis plusieurs décennies constamment inférieur au commerce du continent avec le reste du monde. Cette publication (à paraître fin 2009) aborde un certain nombre d'obstacles au commerce intra-africain, concernant notamment la facilitation des échanges, l'infrastructure, les systèmes de paiement et le coût des transactions. Elle met également en lumière la question du commerce informel ainsi que le rôle des hommes et des femmes dans le commerce intra-africain. Elle devrait contribuer à améliorer la qualité et à accroître le volume de ce commerce.

Pour améliorer la facilitation des échanges et promouvoir le commerce intra-africain, l'équipe chargée du sous-programme a organisé, en février 2009 à Walvis Bay (Namibie), un atelier régional et un voyage d'étude sur la facilitation des échanges et le commerce intra-africain en Afrique de l'Est et en Afrique australe. Y ont pris part, un groupe hétérogène de participants, notamment des représentants des CER comme le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'Union douanière d'Afrique australe (SACU), d'institutions et d'associations de gestion des couloirs comme le Groupe du couloir de Walvis Bay, l'Autorité de coordination du transport en transit du couloir central et les autorités de gestion portuaire que sont Namibia Port, Tanzania Port, Luanda Port et l'Association de gestion des ports de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (PMAESA). L'atelier a renforcé leur connaissance des multiples problèmes liés à la facilitation des échanges en Afrique de l'Est et en Afrique australe et les a exercés à surmonter ces difficultés en tirant parti de l'expérience des uns et des autres et des meilleures pratiques. L'atelier a également donné lieu à un communiqué final énonçant une série de recommandations à

appliquer, telles que l'harmonisation et la mise en œuvre de mesures de facilitation du transport et du commerce, y compris les droits de passage, ainsi que la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires.

En juin 2008, l'équipe chargée du sous-programme a organisé, à Addis-Abeba (Éthiopie) en collaboration avec le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (UN-OHRLS), la Réunion régionale africaine d'examen du Programme d'action d'Almaty. Celle-ci faisait suite à la résolution 61/212 de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui prévoyait une réunion d'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty en 2008, précédée par d'importants préparatifs régionaux et techniques. Elle avait pour objet d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en place de systèmes efficaces de transport de transit sur le continent et de décider des mesures à prendre pour stimuler les partenariats mondiaux, afin d'aider les pays africains en développement sans littoral et de transit à mettre en œuvre de manière efficace le Programme d'action d'Almaty. La Réunion a permis aux États membres et à leurs partenaires de faire le point des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty et de renouveler l'engagement qu'ils ont pris d'agir.

Au titre du sous-programme, a été mis en place un Observatoire de l'intégration régionale en Afrique, accessible en ligne et constituant une source essentielle d'informations et de connaissances sur la question au sein des CER et sur l'ensemble du continent. Il s'agit d'une source précieuse d'échanges de connaissances sur les expériences et les meilleures pratiques, qui contribue également à améliorer la coordination et l'harmonisation des politiques et programmes des CER. L'Observatoire est aussi un site accessible au public qui peut ainsi se familiariser avec l'évolution de l'intégration sur le continent et être outillé pour participer activement et en connaissance de cause au processus et non en simple spectateur.

Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) a bénéficié d'un appui direct au titre du programme pluriannuel couvrant la période 2008-2009, sous la forme d'un appui technique pour l'organisation de deux réunions d'équipes spéciales nationales sur la politique commerciale régionale et les produits sensibles, tenues en avril 2009 au Swaziland. Ces réunions ont permis aux États membres du COMESA de parvenir à un consensus sur une politique commerciale régionale harmonisée et sur des listes de produits sensibles, ouvrant ainsi la voie au lancement réussi de leur union douanière en juin 2009 à Victoria Falls.

### **Infrastructures, transports et mise en valeur des ressources naturelles.**

L'équipe chargée du sous-programme, Coopération économique et intégration régionale a lancé et exécuté des activités visant à renforcer les capacités nationales, sous-régionales et régionales en matière d'adoption de politiques et d'application de programmes de développement des infrastructures et de mise en valeur de ressources naturelles en vue de promouvoir le commerce intra-africain et l'intégration régionale.

### **Secteur des transports**

Outre la Réunion régionale africaine d'examen du Programme d'action d'Almaty mentionnée plus haut, deux ateliers ont été organisés sur des questions liées aux transports :

- i) L'atelier régional sur l'application du programme de développement spatial du NEPAD et le rôle des partenariats public-privé dans le renforcement des relations entre mise en valeur des ressources naturelles et développement des infrastructures, qui s'est tenu à Johannesburg (Afrique du Sud) en juillet 2008, et auquel ont participé 52 experts et décideurs de pays africains membres ;
- ii) La réunion/atelier annuelle du Comité de coordination des transports des communautés économiques régionales, convoquée dans le cadre de la deuxième phase du Plan de développement (2008-2011) du Programme de transport pour l'Afrique subsaharienne (SSATP), tenue à Addis-Abeba en octobre 2008, à laquelle ont participé 27 experts dont des représentants de 14 CER et organisations régionales africaines intervenant dans la facilitation des transports.

### **Secteur de l'énergie**

Dans le cadre de ses activités de planification énergétique, l'équipe chargée du sous-programme a organisé, conjointement avec le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, le Forum sur les interconnexions et l'accès à l'électricité en vue du développement durable, qui s'est tenu en septembre 2008 à Addis-Abeba. Le Forum a été organisé dans le cadre de la mise en œuvre du projet du Compte pour le développement relatif au renforcement des capacités en vue de l'accès à l'électricité et de sa distribution au niveau interrégional en Afrique. Y ont pris part 30 spécialistes de l'énergie représentant huit organisations intergouvernementales (OIG), des CER, des organisations de mise en valeur des bassins fluviaux et des pools énergétiques, ainsi que quatre pays africains. En 2009 ont été organisés trois ateliers axés spécifiquement sur le renforcement des capacités du Pool énergétique d'Afrique de l'Est et du Pool énergétique des États d'Afrique centrale en matière de planification de l'interconnexion des réseaux électriques et de développement des marchés régionaux d'électricité.

Une étude a également été menée pour examiner la mise en œuvre du Plan d'action à court terme du NEPAD relatif à l'infrastructure énergétique et formuler des recommandations pratiques tendant à rendre les CER et les États membres mieux à même de contribuer valablement au développement du secteur énergétique. Le projet de rapport sur cette étude devait être soumis, en mai 2009, à l'évaluation critique d'un groupe d'experts en énergie provenant d'un certain nombre d'États membres, de CER et de pools énergétiques.

Dans le cadre du sous-programme, ONU-Énergie/Afrique a organisé le 15 avril 2008 à Dakar sa sixième réunion annuelle pour examiner et adopter son plan de travail pour la période 2008-2009 et renouveler son bureau pour un mandat de deux ans. La réunion a été organisée à la suite de la Conférence internationale sur les énergies renouvelables en Afrique.

Le Pool énergétique des États d'Afrique centrale ayant du mal à mobiliser les contributions des États membres à son budget de fonctionnement, une étude a été menée sur la mise au point d'un mécanisme d'autofinancement, l'idée étant de proposer l'imposition d'une taxe sur les ventes d'électricité de manière à disposer d'une source de financement durable de ce budget.

## Secteur de l'eau

Dans les efforts visant à catalyser la coopération autour de la gestion des ressources en eau et à renforcer l'intégration régionale en Afrique, un appui a été fourni à la Commission de l'Union africaine et aux communautés économiques régionales ci-après :

- À la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) dans l'action qu'elle mène pour transformer la Commission internationale du bassin du Congo-Oubangui-Shangha (CICOS) en véritable organisation de mise en valeur du bassin fluvial en vue de la gestion intégrée des ressources en eau du bassin du Congo ; quel type d'appui a-t-on fourni?
- Aux pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) pour la mise en œuvre de son Protocole révisé de 2000 sur les réseaux hydrographiques partagés, ainsi que pour la réalisation des cibles des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) concernant l'amélioration de l'approvisionnement en eau et les conditions d'hygiène, dans le cadre d'un séminaire de formation ;
- À la Commission de l'Union africaine pour la préparation du onzième Sommet de l'Union, tenu les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2008 à Charm-el-Cheikh (Égypte), qui avait pour thème principal «Eau et assainissement» pour marquer l'année internationale de l'hygiène, dans le cadre d'ONU-Eau/Afrique que coordonne la CEA.

Le Réseau d'information africain sur les ressources en eau en Afrique, qui vise à améliorer la coopération internationale en ouvrant un accès rapide à des données et informations fiables sur le secteur des ressources en eau est maintenu.

À leur demande, des services consultatifs ont été fournis à des organisations de mise en valeur de bassins fluviaux telles que l'Initiative du bassin du Nil, concernant des questions techniques liées à l'allocation équitable des ressources en eau communes à plusieurs États, l'évaluation des débits en aval, l'évaluation de l'impact sur l'environnement des projets prévus de ressources en eau et la gestion intégrée des ressources en eau, entre autres. Au cours de la période examinée, l'Initiative du bassin du Nil, en particulier, a demandé une évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre des plans de gestion intégrée des ressources en eau de ses pays membres, comme l'avait demandé le Sommet mondial pour le développement durable tenu en 2002. Toujours au titre du sous-programme, des contributions techniques ont été apportées à des manifestations internationales organisées autour des questions relatives à l'eau comme le Forum ministériel sur l'eau du Groupe des 77.

Dans le cadre de la collaboration entre les divisions, un appui technique a été fourni pour parachever l'élaboration du programme de la Division de la sécurité alimentaire et du développement durable relatif au changement climatique, le Programme d'information climatique pour le développement en Afrique (ClimDev Afrique), qui est une initiative conjointe de la CEA, de la Commission de l'Union africaine (CUA) et de la Banque africaine de développement (BAD).

## **Mise en valeur de ressources naturelles**

Au titre des activités tendant à promouvoir la mise en valeur et la gestion des ressources naturelles en vue du développement durable, des études importantes ont été menées pour aider les États membres de la CEA à mieux gérer leurs richesses minérales. Elles ont porté notamment sur les questions suivantes : i) accès à la terre et relations entre droits fonciers et droits d'exploitation minière ; ii) droit minier et politique générale du Burkina Faso, de la Guinée, du Mali et du Sénégal ; iii) extraction minière et développement durable : analyse comparative de la Bolivie, du Chili, du Pérou, de la Zambie et du Zimbabwe ; iv) aperçu des principaux éléments des régimes régissant les opérations minières dans le droit des pays africains.

En collaboration avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), un atelier a été organisé sur le thème « Analyse comparative des régimes fiscaux et d'investissement en Afrique » les 4 et 5 septembre 2009, à Addis-Abeba.

L'appui aux réunions du groupe international d'étude chargé de revoir les régimes miniers en Afrique, a été poursuivi. Le groupe a rédigé un projet intitulé Vision africaine de l'industrie minière à l'horizon 2050, soumis pour examen et adoption à la première Conférence des ministres de l'Union africaine responsables de la mise en valeur des ressources minérales, qui s'est tenue à Addis-Abeba du 13 au 17 octobre 2008.

En collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la réunion du Partenariat minier africain a été organisée à Durban (Afrique du Sud) les 2 et 3 février 2009 pour examiner plus en profondeur la Vision africaine de l'industrie minière à l'horizon 2050, la parfaire et en adopter la version finale. La Vision présente un cadre de promotion d'une exploitation transparente, équitable et optimale des ressources minérales à l'appui d'une croissance et d'un développement socioéconomique durables et généralisés en Afrique.

Un appui technique a également été offert au Centre minéral pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe (SEAMIC).

## **Défis à relever et enseignements tirés**

Pour accomplir ses objectifs et les réalisations escomptées, l'équipe chargée du sous-programme avait retenu comme hypothèses, l'engagement pris par les États membres d'honorer leurs obligations consacrées dans l'Acte constitutif de l'Union africaine et la poursuite continue des réformes institutionnelles et politiques aux niveaux national et des CER. Comme la suite l'a montré, le manque d'engagement politique en faveur de la mise en œuvre des protocoles et décisions adoptés compromet souvent les avancées dans certains domaines. À titre d'exemple, depuis son adoption en 2000, la Décision de Yamoussoukro relative à une politique du transport aérien en Afrique n'est toujours pas pleinement opérationnelle.

Le sous-programme continue de recevoir des demandes d'assistance émanant d'organisations intergouvernementales, de CER, d'organisations de mise en valeur des bassins fluviaux, de pools énergétiques et de couloirs de transport ainsi que d'États membres. D'autres demandes de collaboration émanent de partenaires comme la Commission de l'Union africaine, le secrétariat du NEPAD, la Banque mondiale et ONU-Énergie/Afrique. Mais ces demandes ne sont pas toujours satisfaites en

raison des effectifs limités du sous-programme, en particulier dans le domaine de la gestion des infrastructures et des ressources naturelles. Des efforts déployés récemment pour le renforcement des capacités ont permis de recruter deux conseillers régionaux en gestion des ressources naturelles et des ressources en eau, ce qui devrait rendre le sous-programme en mesure de répondre aux demandes à venir.

## **Priorités pour l'exercice biennal 2010 - 2011**

### **Section 17 : Coopération économique et intégration régionale**

Principales activités prévues pour la période 2010 - 2011 :

#### **a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):**

##### Services fonctionnels des réunions du comité

- Septième session du Comité du commerce, de la coopération et de l'intégration régionales.

##### Documentation à l'intention des organes délibérants

- Rapports au Comité du commerce, de la coopération et de l'intégration régionales;
- Rapport d'activité sur la mise en œuvre des conclusions de l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty;
- Progrès réalisés sur le plan des échanges commerciaux intra-africains ;
- Mise en œuvre des politiques et programmes régionaux d'intégration, d'infrastructures et d'exploitation des ressources naturelles.

##### Réunions de groupes spéciaux d'experts

- Soutien à la création de zones de libre-échange entre communautés économiques régionales ;
- État de l'intégration régionale en Afrique (quatrième édition) ;
- Évolution du projet Vision africaine de l'industrie minière à l'horizon 2050 ;
- Assistance aux organes intergouvernementaux sous forme de services fonctionnel de la réunion annuelle du groupe de coordination ONU-Eau/Afrique et ONU-Énergie/Afrique.

#### **b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires):**

##### Publications en série

- Cinquième édition de *l'État de l'intégration régionale en Afrique* (activités préparatoires, notamment la collecte de données, prévues pour 2010 en vue de la publication du Rapport en 2011) ;
- Amélioration de la circulation transfrontière des facteurs de production (2011) ;

##### Publications isolées

- Progrès accomplis dans la mise en œuvre du projet Vision africaine de l'industrie minière à l'horizon 2050 (2010) ;

- Le développement des biocarburants en Afrique : choix technologiques et questions politiques et réglementaires (2010) ;
- Harmonisation des règles applicables aux zones de libre-échange des communautés économiques régionales (2010) ;
- Normes régionales pour le Réseau de routes transafricaines (2010) ;
- Inventaire des pratiques exemplaires de réglementation des services d'utilité publique, en vue d'une harmonisation des politiques énergétiques (2011).

#### Supports techniques

- Administration de l'Observatoire de l'intégration régionale en Afrique ;

#### Manifestations spéciales

- Conférence sur la sécurité routière (2011)

#### Contribution aux produits communs

- Contribution à la mise en œuvre du projet Vision africaine de l'industrie minière à l'horizon 2050 (2010) ;
- Contribution à la mise en œuvre du projet Vision africaine de l'eau à l'horizon 2025 (2010).

#### c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)

#### Stages, séminaires et ateliers

- Stage sur la négociation des contrats ayant pour objet l'exploitation des ressources naturelles (2010 et 2011) ;
- Atelier destiné aux organismes chargés de l'administration des couloirs de transit et parties prenantes, sur la facilitation du commerce et la promotion des échanges commerciaux intra-africains (2010);
- Atelier sur l'harmonisation des règles applicables aux zones de libre-échange dans les communautés économiques régionales (2010);
- Atelier sur l'élaboration de partenariats public-privé en matière d'infrastructures (une recommandation de la Réunion régionale africaine d'examen du Programme d'action d'Almaty) (2010 pour les pays francophones et 2011 pour les pays anglophones);

#### Bourse et subventions

- Recours à trois experts et stagiaires pour soutenir les travaux de la CEA en matière d'intégration régionale, de développement des infrastructures et d'exploitation des ressources naturelles.

#### Projets opérationnels

- Soutien à l'Union africaine et aux communautés économiques régionales dans le cadre du projet d'harmonisation des politiques, lois, règlements, normes et codes en matière minière;
- Mise en œuvre du Programme de transport pour l'Afrique subsaharienne (SSATP) ;
- Intégration des impératifs liés à la sécurité routière dans l'ensemble des politiques nationales et des programmes de développement en Afrique.